



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT

**Loire
FOREZ**
Agglo



**CONVENTION PLURIANNUELLE DE PROJET
2026/2027/2028/2029**

THEATRE DES PENITENTS

Scène régionale Auvergne Rhône-Alpes
Scène départementale de la Loire

Entre :

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par son Président, Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE,
ci-après désignée la Région,

Le Département de la Loire, représenté par son Président, Monsieur Georges ZIEGLER,
ci-après désigné le Département,

Conjointement désignés les partenaires publics,

d'une part,

Et

La Ville de Montbrison (Théâtre des Pénitents), représentée par son Maire,
ci-après désigné le théâtre,

d'autre part ;

Préambule :

Dans la délibération-cadre n°AP-2022-10/13-10-7060 relative au Plan régional en faveur de la culture et du patrimoine, adoptée en assemblée plénière des 20 et 21 octobre 2022, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a défini une priorité forte : agir pour la culture et le patrimoine pour tous, partout sur le territoire, ainsi que 4 axes stratégiques qui orientent sa politique culturelle :

- Renforcer l'égalité d'accès à la culture en accentuant l'équité territoriale ;
- Soutenir la création, l'émergence et faire venir les talents ;
- Poursuivre l'accompagnement des patrimoines ;
- Tonifier l'économie de la culture et du patrimoine.

La politique régionale de soutien au spectacle vivant vise ainsi notamment à :

- rapprocher l'offre culturelle du public, en accompagnant les lieux de diffusion de spectacle vivant, qu'ils soient lieux de proximité ou lieux d'envergure nationale ;
- donner au public un accès à toute la diversité culturelle, en soutenant la création artistique (soutien aux compagnies artistiques, aux ensembles musicaux, aux artistes émergents...).

A ce titre, la Région soutient des lieux de diffusion qu'elle labellise « **Scènes Régionales Auvergne-Rhône-Alpes** » et qui constituent un maillon de la politique d'aménagement culturel, dont elle fait un enjeu majeur.

L'objectif du label « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes » est de mailler le territoire pour apporter une offre culturelle de proximité, de qualité et accessible à tous les publics.

Considérant la politique culturelle de Loire Forez agglomération et notamment son projet culturel de territoire 2023-2028 ;

Considérant la politique culturelle du Département de la Loire ;

Considérant le soutien de la Commune de Montbrison au Théâtre des Pénitents sis sur son territoire.

Considérant que le projet ci-après présenté par le Théâtre des Pénitents participe de cette politique ;

[le cas échéant, la politique culturelle des autres partenaires publics : Département, EPCI, Commune]

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 - Projet artistique et culturel 2026/2029

Le projet artistique et culturel du Théâtre des Pénitents repose sur une ambition claire : faire du spectacle vivant un espace de rencontre, de découverte et de partage accessible au plus grand nombre, tout en affirmant une exigence artistique forte.

Situé au cœur du centre historique de Montbrison, le Théâtre des Pénitents occupe une place singulière dans le paysage culturel ligérien. Après plusieurs saisons marquées par une programmation déployée « hors les murs » en raison des travaux de réhabilitation, la réouverture du théâtre au mois de mai marque une étape importante dans la vie de l'équipement et dans le développement de son projet artistique.

Cette réouverture permet de retrouver un lieu rénové, offrant de meilleures conditions d'accueil pour les artistes et les publics, et ouvre un nouveau cycle pour la programmation et l'action culturelle du théâtre. L'expérience acquise durant la période hors les murs nourrit aujourd'hui une dynamique renouvelée d'ancrage territorial et de coopération avec les acteurs culturels du territoire.

Le projet artistique s'articule autour de quatre axes : la programmation artistique, le soutien à la création, l'action culturelle et l'ancrage territorial.

Une programmation pluridisciplinaire ouverte et exigeante

Le Théâtre des Pénitents développe une programmation pluridisciplinaire associant théâtre, musique, danse, humour, cirque et formes hybrides du spectacle vivant.

La programmation défend la création contemporaine et met en lumière les auteurs et artistes d'aujourd'hui. Elle associe artistes reconnus et compagnies émergentes afin de proposer au public une diversité d'esthétiques et de propositions artistiques.

Le théâtre programme régulièrement des spectacles récemment créés ou peu diffusés, permettant au public de découvrir de nouvelles écritures scéniques et d'accompagner le parcours d'artistes sur plusieurs saisons.

Le festival Poly'Sons constitue un temps fort de la saison. Consacré à la scène musicale francophone et aux musiques actuelles, il participe activement au rayonnement culturel de Montbrison et permet de valoriser la richesse et la diversité de la création musicale contemporaine.

Soutenir la création et accompagner les artistes

Au-delà de sa mission de diffusion, le Théâtre des Pénitents affirme son rôle de lieu de création et d'accompagnement artistique.

Le théâtre accueille des artistes en résidence et met à leur disposition un cadre de travail professionnel pour développer leurs projets. Ces temps de résidence favorisent la recherche artistique et permettent également de créer des rencontres avec les habitants à travers des répétitions ouvertes, des ateliers ou des temps d'échange. Le théâtre accompagne également certains projets par des formes de coproduction, de soutien technique ou par la mise à disposition d'espaces de travail.

Une attention particulière est portée aux artistes et compagnies du territoire régional afin de contribuer à la vitalité de la création artistique et à la structuration du secteur culturel.

Mettre les habitants au cœur du projet

Le Théâtre des Pénitents place les habitants au cœur de son projet artistique. L'action culturelle constitue le prolongement naturel de la programmation et vise à créer des passerelles entre les œuvres et les publics.

Le théâtre développe des rencontres avec les artistes, des ateliers de pratique artistique, des répétitions ouvertes et des projets participatifs qui permettent d'accompagner les spectateurs dans leur découverte du spectacle vivant.

Une attention particulière est portée aux jeunes publics. En lien avec les établissements scolaires, les structures éducatives et les acteurs sociaux du territoire, le théâtre met en place des parcours d'éducation artistique et culturelle permettant aux enfants et aux jeunes de rencontrer les œuvres et les artistes.

Le théâtre mène également des actions en direction des publics éloignés de l'offre culturelle afin de favoriser l'égalité d'accès à la culture et de renforcer la dimension inclusive du projet.

Un théâtre ancré dans son territoire

Le Théâtre des Pénitents développe son projet en lien étroit avec les acteurs culturels, éducatifs et associatifs du territoire.

La période de programmation hors les murs permet de tisser et de renforcer des liens avec de nombreux partenaires locaux et d'investir de nouveaux lieux de diffusion. Cette expérience contribue à élargir le périmètre d'action du théâtre et à toucher de nouveaux publics.

La réouverture du théâtre permet aujourd'hui de capitaliser sur ces collaborations et de poursuivre cette dynamique territoriale.

Le Théâtre des Pénitents affirme ainsi sa place comme scène de territoire, en lien avec les collectivités partenaires, les réseaux professionnels du spectacle vivant et les institutions culturelles régionales.

Une équipe au service du projet

Le projet artistique du Théâtre des Pénitents est porté par une équipe engagée au service des artistes, des publics et du territoire.

La direction artistique et administrative est assurée par Mohamed Naitl'Khadir, directeur du théâtre, chargé de la programmation, de la stratégie artistique, de la coordination des équipes et des relations avec les partenaires institutionnels et professionnels.

L'équipe administrative et de développement des publics accompagne la mise en œuvre du projet artistique.

L'équipe technique joue un rôle essentiel dans l'accueil des artistes et la réalisation des spectacles.

L'équipe est également renforcée par des intermittents du spectacle pour les besoins liés aux montages, aux spectacles et aux événements, notamment pour le festival Poly'Sons et certaines propositions hors les murs.

Deux DUMIstes interviennent dans les écoles de la ville dans le cadre des projets musicaux.

Le théâtre travaille également avec des agents municipaux rattachés à d'autres services pour la maintenance du bâtiment, la comptabilité générale et les ressources humaines.

Les offices de tourisme participent à l'ouverture de la billetterie et à la diffusion de l'information auprès du public.

Enfin, un réseau d'une vingtaine de bénévoles accompagne la saison culturelle et le festival Poly'Sons, notamment pour l'accueil du public et des artistes.

L'ensemble de cette équipe contribue à faire du Théâtre des Pénitents un lieu de création, de rencontre et de transmission pleinement inscrit dans la vie culturelle de Montbrison et de son territoire.

Article 2 - Responsabilité artistique

La présente convention est conclue sous la condition que la responsabilité artistique soit assurée par **M. Mohamed NAITL'KHADIR**, bénéficiant d'une totale liberté de programmation.

En cas de changement de direction, la présente convention deviendra automatiquement caduque. La labellisation sera alors réexaminée sur la base du projet artistique du nouveau responsable artistique. Les Partenaires publics sont associés, pour avis, à son recrutement.

Article 3 - Objet de la convention

Pour la Région

Au regard du projet artistique et culturel annexé à la présente convention, **la Région attribue, par la présente convention, au Théâtre des Pénitents le label « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes ».**

Le théâtre s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, notamment juridique, à mettre en œuvre l'ensemble des actions permettant la réalisation du projet présenté dans l'annexe 1 du présent document.

Le soutien de la Région s'analysera annuellement au regard du plan d'actions déposé dans le cadre d'une demande d'aide, avant la fin de chaque année.

Pour le Département

Le soutien du Département sera défini chaque année pendant la période de la présente convention.

Le montant annuel sera voté par la commission permanente du Conseil Départemental, dans la limite des crédits disponibles et sera notifié par courrier. Le vote interviendra après réception d'une demande de subvention. Il contribue à l'accompagnement des actions décrites dans l'annexe 1 de la présente convention en mobilisant dans le cadre de sa politique culturelle ses dispositifs et son ingénierie.

Pour les années 2026, 2027 et 2028, Le Théâtre de Montbrison adressera au Département, avant le 30 novembre de l'année précédente, une demande de subvention (dossier à retirer auprès des services concernés), accompagnée du projet annuel et du budget prévisionnel.

Article 4 - Durée

La présente convention entrera en vigueur à compter du jour de sa signature et prendra fin le 31 décembre 2029.

Article 5 - Suivi, évaluation et contrôle

La présente convention fera l'objet d'un bilan d'étape annuel, notamment sur la base du projet artistique et culturel de la compagnie défini à l'annexe 1.

Ce bilan prendra la forme d'un comité de suivi réunissant des représentants du théâtre et des partenaires publics.

Le comité de suivi est composé de représentants du théâtre ainsi que d'un représentant technique de chacune des collectivités partenaires. Les membres sont désignés par leur structure ou collectivité respective.

La composition du comité veille à un équilibre entre les représentants du théâtre et ceux des partenaires publics.

Le comité de suivi se réunit au moins une fois par an, à l'initiative du théâtre. Des personnes qualifiées ou toute personne dont l'expertise est jugée utile peuvent être invitées à participer aux réunions à titre consultatif.

A cette occasion, le théâtre présentera un document de synthèse sur ses activités et une fiche d'indicateurs quantitatifs portant sur la diffusion, le soutien à la création, les actions de médiation (cf. annexe 2), les éléments budgétaires.

Six mois avant l'expiration de la présente convention, une rencontre permettra un échange sur le bilan des actions menées pendant la durée de la convention sur la base d'un document bilan/perspectives à compléter par le théâtre.

La Région appréciera particulièrement la réalité de l'activité du théâtre, son attention aux compagnies régionales dans sa programmation et à l'émergence, sa prise en considération des esthétiques peu représentées, la qualité de son soutien à la création et de son accompagnement des artistes, la mise en œuvre d'actions culturelles de développement et de renouvellement des publics sur son territoire.

Le Département de la Loire appréciera particulièrement les actions tournées en direction de ses publics cibles, à savoir les collégiens et les publics fragiles, les actions rayonnant sur les territoires ruraux et participant à l'équilibre artistique territorial et le soutien à la création des compagnies ligériennes.

Article 6 - Communication

Le bénéficiaire de toute subvention a l'obligation faire figurer de façon lisible le soutien des partenaires publics dans sa communication, plus particulièrement :

Pour la Région, le théâtre s'engage ;

- à déployer la visibilité régionale spécifique du label Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes à un endroit visible du grand public ;
- à faire apparaître la mention « Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes » et le logotype spécifique Scène régionale Auvergne-Rhône-Alpes sur tout support de communication ou livrable écrit, digital ou audiovisuel de lieu, et notamment les programmes de saison et les programmes de salle ;
- inclure chaque année dans la plaquette de saison un éditorial du Président de Région.

Les modalités concrètes des obligations de communication seront rappelées dans les actes attributifs de subvention, chaque année.

Pour le Département, le Théâtre s'engage :

- à faire apparaître impérativement sur l'ensemble des supports de communication qu'il produit (print, web, réseaux sociaux, etc.) :
 - la mention « Scène Départementale - avec le soutien du Département de la Loire » ;
 - et le logo du Département de la Loire (téléchargeable depuis http://www.loire.fr/jcms/c_44577/le-logo-du-departement-de-la-loire?hlText=logo) sur les supports où figurent ceux des autres partenaires ;
- à apposer une plaque fournie par le Département de manière visible.

Article 7 - Responsabilités sociales et sociétales

Le théâtre s'engage dans un processus durable, respectueux des bonnes pratiques envers les droits de l'homme, le droit du travail et l'environnement. L'objectif est de réduire les risques pour la santé et la sécurité, de promouvoir l'innovation sociale, de préserver l'énergie et les ressources naturelles, de sensibiliser les parties prenantes de l'association aux questions écologiques et de les mobiliser sur des pratiques innovantes.

Elle devra également porter une attention particulière aux actions mises en œuvre en direction des publics handicapés.

Le théâtre s'engage également à lutter contre les nombreuses discriminations. L'égalité entre les femmes et les hommes fera l'objet d'une attention plus particulière pour cette convention.

Article 8 - Dispositions administratives

8-1 - Avenant

Le théâtre s'engage à informer les Partenaires publics de toute modification intéressant l'exécution de la présente convention et concernant en particulier sa forme juridique, ses organes décisionnels et la poursuite de son activité.

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant délibéré dans les mêmes conditions que la présente convention.

8-2 - Résiliation

La convention pourra être résiliée de plein droit par les Partenaires publics en cas de force majeure ou pour tout motif d'intérêt général. Cette résiliation devra faire l'objet d'une notification écrite motivée, adressée aux autres parties au moins un mois avant la date effective de résiliation.

8-3 - Règlement des litiges

En cas de litige relatif à l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher un accord amiable. A défaut, tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif compétent.

Fait en 5 exemplaires originaux, à Lyon, le

Le Président
du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président
du Département de la Loire

Le Maire de de Montbrison

Le directeur artistique du théâtre des Pénitents

Annexe 1 : Projet artistique et culturel pour les années 2026-2027-2028-2029

Présentation du théâtre des Pénitents

Situé au cœur du centre historique de Montbrison, le Théâtre des Pénitents est un lieu emblématique de la vie culturelle du Forez. Installé dans une ancienne chapelle du XVI^e siècle, il a su, au fil des décennies, conjuguer exigence artistique et convivialité, devenant une référence du spectacle vivant en milieu non métropolitain.

Après plusieurs décennies d'activité ininterrompue, le théâtre a fermé ses portes pour une réhabilitation complète, amorcée en 2023. Cette rénovation d'envergure, portée par la Ville de Montbrison et soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vise à doter le territoire d'un outil scénique moderne, accessible et durable.

La réouverture du Théâtre des Pénitents est prévue pour le printemps 2026. Le nouveau lieu offrira une salle de 230 places assises et une configuration jusqu'à 350 places debout, des espaces d'accueil et de convivialité repensés, une scène et des équipements techniques performants, un confort accru pour les artistes et les spectateurs, et une accessibilité universelle.

Cette réouverture marque le début d'un nouveau cycle, plaçant le théâtre au centre d'une politique culturelle ambitieuse, ouverte et participative. Le Théâtre des Pénitents ne se limite pas à un lieu de diffusion : c'est un laboratoire artistique et humain, un espace de rencontre entre les artistes, les habitants et les territoires.

Dirigé par Mohamed Naitl'Khadir, il porte un projet fondé sur la proximité, la diversité et la responsabilité culturelle, en synergie avec le Musée d'Allard et le Centre musical Pierre Boulez.

Missions fondamentales

Le Théâtre des Pénitents assure, dans le cadre du service public culturel : la diffusion d'œuvres relevant des disciplines du spectacle vivant ; le soutien à la création et à la résidence d'artistes ; la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) ; la coopération avec les acteurs du territoire ; et la promotion d'une démarche écoresponsable et inclusive.

Valeurs du projet

Le projet artistique et culturel du Théâtre des Pénitents s'articule autour de quatre valeurs cardinales : l'exigence artistique, la proximité, le territoire et la responsabilité. Ces principes constituent le socle de notre action et orientent autant la programmation que les modes de fonctionnement du théâtre.

- L'exigence artistique : elle se traduit par une programmation soucieuse de la qualité, de la diversité et de la pertinence des propositions. Nous défendons une culture vivante, exigeante mais accessible, ouverte aux esthétiques émergentes comme aux artistes confirmés. Cette exigence se nourrit des échanges constants avec les scènes et structures culturelles de la Loire et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- La proximité : elle est au cœur de notre démarche. Le théâtre se veut un lieu d'échange, de partage et de convivialité, où artistes, publics et équipes se rencontrent dans une relation directe et humaine. La médiation, les actions culturelles et les temps de rencontre prolongent cette volonté d'un théâtre ouvert à tous.
- Le territoire : nous ancrons nos actions à Montbrison et dans le Forez, en partenariat avec les communes voisines, les acteurs culturels, les établissements scolaires et les associations locales. Le Théâtre des Pénitents agit comme un maillon culturel du territoire ligérien, tout en s'inscrivant dans les dynamiques régionales de création et de diffusion en Auvergne-Rhône-Alpes.

- La responsabilité : elle se manifeste dans notre manière de produire et de diffuser, en intégrant les enjeux de sobriété, d'accessibilité, de transmission et d'inclusion. Cette responsabilité est à la fois sociale, territoriale et environnementale.

Ensemble, ces quatre valeurs donnent sens à notre projet : faire du Théâtre des Pénitents un lieu d'art, de lien et de conscience, ancré dans son territoire et ouvert sur le monde.

ORIENTATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES 2026–2029

Une scène ouverte, exigeante et fédératrice

Le Théâtre des Pénitents défend une programmation pluridisciplinaire, ouverte sur le monde, attentive aux esthétiques contemporaines comme aux formes populaires. Il recherche un équilibre entre découverte et fidélisation des publics et valorise la transversalité des arts. Une attention particulière est portée aux artistes et compagnies du territoire régional, afin de soutenir la vitalité de la création et de favoriser la circulation des œuvres au sein du réseau culturel ligérien et régional.

La ligne artistique du Théâtre des Pénitents se veut ouverte, curieuse et exigeante. Elle embrasse une large palette de disciplines : théâtre contemporain, musique — de la chanson au jazz, des musiques actuelles au répertoire classique —, danse, humour, ainsi que des formes hybrides mêlant plusieurs langages artistiques. Une attention particulière est portée aux créations jeune public, qui participent pleinement à la mission de sensibilisation et de transmission du théâtre.

Cette diversité traduit notre volonté de proposer une programmation à la fois populaire et ambitieuse, où chaque spectateur peut trouver matière à découverte, émotion et réflexion.

Le festival Les Poly'Sons constitue le temps fort structurant de la saison. Il incarne l'esprit du Théâtre des Pénitents : la rencontre entre exigence artistique, convivialité et ancrage territorial. Par sa programmation exigeante et festive, il affirme l'identité culturelle du Forez et rayonne au-delà de Montbrison, grâce à la Ballade des Poly'Sons, qui fédère les communes partenaires autour d'un même élan culturel.

Cette dynamique collective permet d'associer les habitants, les écoles, les associations et les acteurs locaux à une aventure commune, faisant des Poly'Sons un véritable projet de territoire autant qu'un festival de référence.

Soutien à la création et aux artistes

Le Théâtre des Pénitents se positionne comme un lieu de production et d'accompagnement artistique au service de la création contemporaine. Il accueille régulièrement des résidences de création et s'associe à des projets de coproduction à l'échelle départementale, régionale ou nationale. Une attention particulière est portée aux artistes et compagnies du territoire ligérien ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes équipes émergentes.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes : accueil en résidence de création, mise à disposition d'espaces de travail et d'équipements techniques, soutien financier à travers des coproductions, accompagnement à la diffusion et mise en relation avec des réseaux professionnels. Les résidences peuvent également donner lieu à des temps de rencontre avec les publics (répétitions ouvertes, ateliers, rencontres artistiques).

Dans le cadre de la présente convention, le Théâtre des Pénitents prévoit de consacrer un budget annuel dédié à la coproduction et au soutien à la création, permettant d'accompagner plusieurs projets artistiques chaque saison et de renforcer son rôle de partenaire pour les équipes artistiques.

Chaque résidence s'accompagne d'un temps d'ouverture ou d'échange – sortie de résidence, atelier, masterclass ou rencontre – permettant au public de découvrir les coulisses du travail artistique. Ces temps partagés participent à nourrir une relation vivante entre la création et les habitants du territoire.

Le Théâtre des Pénitents s'inscrit pleinement dans les dynamiques coopératives du territoire, notamment au sein de Loire en Scène, réseau des structures culturelles ligériennes, et du Maillon, réseau régional Auvergne–Rhône–Alpes dédié à l'accompagnement des équipes artistiques indépendantes. Ces collaborations favorisent la circulation des œuvres, la mutualisation des moyens techniques et humains et la structuration des parcours des artistes, tout en renforçant la visibilité de la création ligérienne au niveau régional et national.

Ainsi, le Théâtre des Pénitents agit comme un acteur ressource, ancré dans son territoire, mais tourné vers un réseau élargi de partenaires qui partagent une même exigence artistique et un même esprit de solidarité culturelle.

Présence territoriale et hors les murs

La politique « hors les murs » constitue un axe central du projet du Théâtre des Pénitents. Elle vise à faire circuler la création au-delà des murs du théâtre, en allant à la rencontre des publics dans les communes de Loire Forez.

Cette dynamique s'inscrit en cohérence avec le **Projet Culturel de Territoire 2023-2028 de Loire Forez Agglomération** et s'appuie sur des partenariats durables avec les médiathèques, les établissements scolaires, les lieux patrimoniaux et les salles associatives. Elle permet d'ancrer la présence artistique au plus près du quotidien des habitants et de contribuer à une meilleure diffusion du spectacle vivant à l'échelle du territoire.

Ces actions permettent de favoriser l'accès à la culture pour tous, d'impliquer les acteurs locaux et de soutenir la vitalité culturelle du territoire.

La Ballade des Poly'Sons incarne pleinement cet esprit : en proposant des concerts dans plusieurs communes, elle fait rayonner le festival au-delà de Montbrison, tout en tissant un lien fort entre les artistes, les collectivités et les habitants.

Cette politique d'itinérance culturelle participe à construire une identité partagée, où la culture devient un levier de cohésion et d'appartenance au territoire du Forez et de la Loire.

Jeunesse, éducation artistique et culturelle et accès de tous à la culture

Une politique culturelle ambitieuse sur ce territoire ne saurait faire l'impasse sur une politique d'éducation artistique et culturelle et de médiation ambitieuse, construite au plus près des habitants.

L'éducation artistique et culturelle constitue un pilier du projet du Théâtre des Pénitents. Elle se développe en lien étroit avec l'Éducation nationale, les établissements scolaires du territoire, les associations et les structures sociales.

Une attention particulière est portée à l'accès des collégiens au spectacle vivant. En articulation avec les dispositifs portés notamment par le Département de la Loire, le théâtre développe des parcours d'éducation artistique permettant aux élèves de découvrir les œuvres et de rencontrer les artistes. Ces parcours peuvent associer plusieurs temps complémentaires : représentation, rencontres avec les équipes artistiques, ateliers de pratique, répétitions ouvertes ou échanges autour des processus de création. L'objectif est de favoriser une fréquentation régulière du théâtre par les élèves et d'inscrire cette relation dans la durée.

Cette dynamique concerne également les lycées et les centres de formation d'apprentis, afin de permettre aux adolescents et aux jeunes adultes de poursuivre leur découverte du spectacle vivant et d'accompagner la construction de leur regard critique et de leur sensibilité artistique.

Les artistes accueillis en résidence sont régulièrement associés à ces actions d'éducation artistique. Leurs interventions sont préparées en concertation avec les équipes pédagogiques et adaptées aux âges des élèves, aux contextes éducatifs et aux réalités du territoire.

Le Théâtre des Pénitents porte également une attention particulière à l'accès de toutes et tous à la culture, dans l'esprit des droits culturels, qui reconnaissent à chacun la possibilité de participer à la vie culturelle et d'exprimer sa propre sensibilité artistique.

Dans cette perspective, des partenariats sont développés avec les structures sociales, médico-sociales et associatives afin de faciliter l'accès au spectacle vivant pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les publics en situation de fragilité sociale ou les habitants éloignés de l'offre culturelle.

Ces actions prennent différentes formes : projets hors les murs, formats adaptés, accompagnement des groupes, actions de médiation ou dispositifs solidaires. Le théâtre veille également à favoriser l'accessibilité tarifaire et à mobiliser les dispositifs existants, notamment le PASS'Région Senior, afin de permettre au plus grand nombre de participer à la vie culturelle du territoire.

Transition écologique et responsabilité sociale

Comme dans tous les secteurs de l'économie et de la vie au quotidien, nous sommes conscients de l'impact environnemental de notre activité. Il s'agit de s'engager à prendre soin de l'humanité et du vivant, de leurs liens, et de poser des actes pour tendre à réduire au maximum l'empreinte écologique de ses comportements tout en faisant preuve de modestie dans ce domaine et en étant conscient que la perfection est un long chemin. Une partie de l'équipe de salariée est mobilisée dans le cadre d'un groupe de travail « éco-responsabilité ».

Le théâtre s'engage à réduire son empreinte environnementale : sobriété énergétique, éco-conception, réduction et tri, logistique concertée, réflexion sur la mobilité des publics et des artistes. La programmation intègre la parité et la diversité, et les pratiques professionnelles s'alignent sur les principes de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels.

La démarche s'appuie sur des outils de diagnostic et d'amélioration continue, et s'inscrit dans une dynamique collective avec les partenaires culturels et institutionnels (réseaux régionaux, associations spécialisées, etc.).

Synergies culturelles et cohérence territoriale

Le théâtre agit en complémentarité avec le Musée d'Allard (patrimoine, arts visuels, médiation) et le Centre musical Pierre Boulez (création et pédagogie musicale). Les coopérations visent la circulation des artistes, la co-construction d'événements et la valorisation des ressources culturelles locales.

Avec le réseau intercommunal (médiathèques, écoles de musique, associations), le théâtre favorise la structuration de filières locales, l'égalité d'accès et la participation des habitants.

Annexe 2 : Eléments d'appréciation et d'évaluation régionaux

	Période de référence saison 2025-2026	Objectifs de la convention
<u>Activité globale</u>		
- Nombre de spectacles programmés	33	
- Nombre de levers de rideau		
- Zones de diffusion	- au siège	
	- hors les murs	
- Volume total des dépenses artistiques		
- Part consacrée aux compagnies régionales		
<u>Missions de diffusion :</u>		
- Attention portée aux artistes régionaux émergents		
- Prise en compte des disciplines peu représentées sur le territoire ou à diffusion fragile		
- Accueil de compagnies régionales extérieures au département d'implantation de la scène régionale		
- Allongement des séries		
- Politique tarifaire adaptée et attractive		
<u>Missions de soutien à la création :</u>		
- Equipe artistique associée		
- Coproductions (en volume total et en soutien individuel)		
<u>Action culturelle :</u>		
- Jeunes de 15 à 30 ans, lycéens, apprentis		
- Personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, cognitif, mental) ou souffrant d'une maladie invalidante		
<u>Partenariats</u>		
- Complémentarités ou coopérations artistiques avec les acteurs du territoire		
- Contribution active aux projets des réseaux régionaux (fédérations, réseaux esthétiques...) et territoriaux		
- Travail en réseau avec d'autres lieux et festivals du territoire pour faciliter la circulation des œuvres		